

En partenariat avec



*Le Royaume s'est doté d'une politique migratoire pour mieux répondre aux besoins d'immigrés et demandeurs d'asile*

## Le Maroc, d'un pays de transit à un pays d'accueil

Longtemps considéré comme un pays de transit, le Maroc est devenu depuis plusieurs années un pays d'accueil d'immigrés provenant de l'Afrique subsaharienne et du Moyen-Orient mais aussi de plus en plus d'Asie et d'Europe. Et c'est pour mieux répondre aux besoins de cette population que le Royaume s'est doté d'une stratégie nationale d'immigration et d'asile. C'est dans ce cadre que le pays vient de lancer une deuxième phase d'intégration de migrants installés au Maroc. Démarrée il y a quelques semaines, l'opération qui couvre toutes les régions du pays a permis de recevoir déjà des milliers de dossiers de ressortissants étrangers se trouvant en situation irrégulière sur le sol national. Il faut dire que la stratégie nationale a été adoptée sur la base de la Constitution du Royaume de 2011, les recommandations du Conseil national des droits de l'Homme (CNDH) ainsi que les engagements internationaux du Maroc en matière des droits de l'Homme. Cette stratégie a été élaborée dans un but d'assurer une intégration sociale réussie des migrants et réfugiés au Maroc avec la contribution des départements et institutions publiques concernés par la dimension migratoire. La vision stratégique marocaine en matière d'immigration et d'asile s'est déclinée en onze programmes



d'actions concernant plusieurs domaines, à savoir l'éducation et culture, la jeunesse et sport, la santé, le logement, l'assistance sociale, la formation professionnelle et l'emploi. D'autres domaines comme la gestion des flux et la lutte contre la traite, la coopération et partenariats internationaux, le cadre réglementaire et conventionnel ainsi que la gouvernance et communication sont également concernés par la stratégie nationale. Les efforts du Maroc en matière d'intégration de migrants

ont été à plusieurs reprises salués par ses partenaires étrangers. Des efforts qui avaient d'ailleurs permis de toucher lors de la première opération d'intégration de migrants pas moins de 25.000 ressortissants étrangers. L'écrasante majorité des demandes lors de la première phase d'intégration avait été acceptée par les autorités marocaines. Les refus de demande de régularisation ont concerné une minorité souvent en raison de l'incapacité du migrant de fournir des informations précises

Mohamed Badrane

mbadrane@aujourd'hui.ma

sur son identité ou son pays d'origine. Il faut préciser que la commission nationale chargée de la régularisation et l'intégration des migrants est obligée de livrer la déclaration de leur avis dans un délai maximal de 2 mois, à compter de la date de dépôt du dossier avec justification en cas de refus. Une voie de recours a

**Les refus de demande de régularisation ont concerné une minorité souvent en raison de l'incapacité du migrant de fournir des informations précises sur son identité ou son pays d'origine.**

été prévue. Selon certaines estimations non officielles, le nombre des personnes se trouvant en situation irrégulière sur le sol marocain oscillerait entre 10.000 et 15.000 personnes. Les migrants subsahariens restent majoritaires mais le nombre des réfugiés provenant de la Syrie en proie à une guerre civile depuis des années a sensiblement augmenté. Cela dit, des migrants européens se sont également installés au Maroc de façon irrégulière, notamment des citoyens espagnols. Leur nombre dépasserait aujourd'hui les 5.000 personnes.

Réflexion

# Les migrants débattent de leurs besoins

I.B.

Que le Maroc soit une terre d'accueil des migrants et des réfugiés de plusieurs pays, d'Afrique, mais aussi du Moyen-Orient et d'Europe, est un fait avéré. Pionnier dans ce volet sur le plan régional et continental, le Royaume va jusqu'au bout pour honorer ses engagements et donner une autre définition à la solidarité Sud-Sud. Ainsi, il faut bien, par la suite, prendre en compte cette population pour assurer son intégration que ce soit sur le plan humain et culturel que sur le plan économique et social. D'où la stratégie nationale d'immigration et d'asile en 2014 prévoyant l'instauration d'une politique migratoire cohérente et reposant sur les principes de droits humains. Puis en 2015, le Maroc s'est doté d'une stratégie pour les Marocains du monde, dont l'un des piliers se base sur l'intégration des migrants régularisés, des réfugiés et des Marocains de retour sur leur territoire. C'est dire que les différentes avancées réalisées dans le cadre de cette politique honorent le Royaume au moment où des pays de la région sont encore au stade de rapatriements de masse et de refoulements dans des conditions des plus humiliantes. Pour



les migrants, le Maroc c'est désormais «*la régularisation de la situation des migrants installés de façon illégale et des demandeurs d'asile, l'amélioration du cadre juridique relatif à la migration et la lutte contre la traite des humains et ce, en adéquation avec les standards internationaux qui régissent l'accueil des étrangers*», comme l'assure Anis Birou, ministre chargé des Marocains résidant à l'étranger et des affaires de la migration, lors d'un atelier de réflexion collective sur l'intégration économique des migrants qui a été organisé récemment à Salé par le ministère chargé des MRE et des affaires de la migration, avec l'appui de

l'agence allemande de coopération GIZ. «*Il n'en demeure pas moins que des défis restent à relever, notamment pour l'accès à l'emploi, dont la maîtrise de la langue du pays d'accueil, le manque de compétences du migrant, l'inadéquation de ses compétences avec le marché du travail...*», énumère M. Birou. A cela s'ajoutent d'autres obstacles auxquels fait face le migrant à l'instar de la discrimination à l'embauche qu'elle soit raciale, religieuse ou autres... Il faudrait donc assurer une intégration complète des migrants et pallier les difficultés qu'ils connaissent dans leur pays d'accueil. C'est pour cette raison que l'ate-

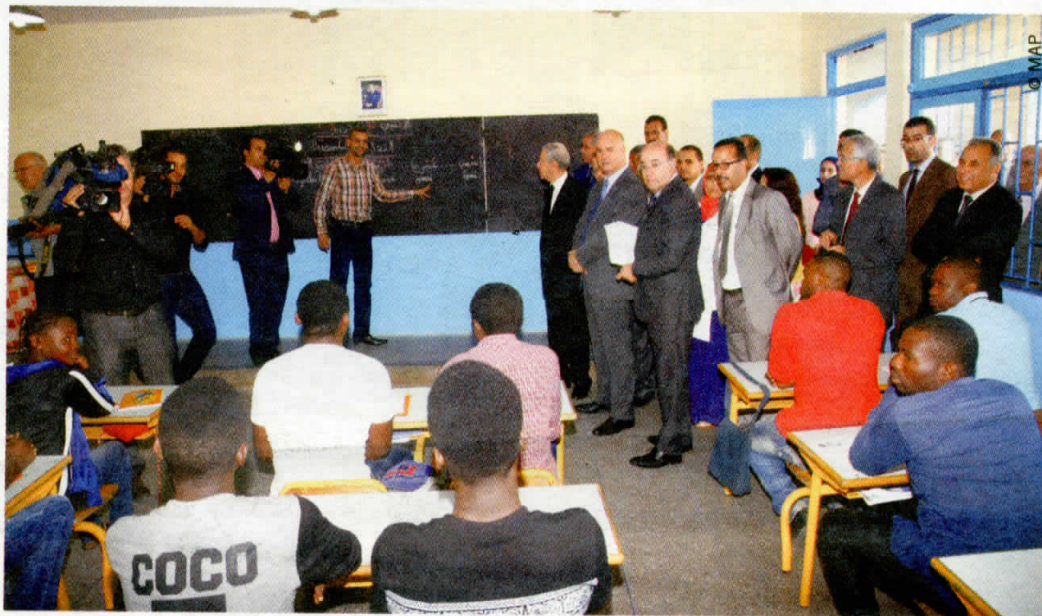
lier a constitué un espace d'échange et de discussion en vue de débattre des enjeux et des défis liés à l'insertion socioprofessionnelle des migrants, d'identifier les dispositifs d'accompagnement existants et de déterminer le rôle des acteurs clés pour mettre en place des mesures concrètes et concertées. Bien entendu, l'objectif demeure de réussir l'intégration économique des migrants. Ainsi, trois groupes de travail ont animé l'atelier et ont concerné des thématiques précises et importantes, à savoir la formation professionnelle, l'apprentissage et validation des acquis, considérés comme étant des étapes majeures vers l'insertion économique

des migrants ; l'accès des migrants à l'emploi salarié ; et l'auto-emploi des migrants. En outre, plusieurs acteurs de différents domaines ont été présents. C'est d'ailleurs dans ce sens, faut-il le rappeler, que des conventions cadres ont été signées avec les départements et institutions publiques concernés par la dimension migratoire, comme le ministère de l'éducation nationale et de la formation professionnelle, le ministère de la solidarité, de la femme, de la famille et du développement social, le ministère de la jeunesse et des sports, l'Office de la formation professionnelle et de la promotion du travail...

*Elèves subsahariens*

## Un enseignement consistant en langue arabe

Tout comme les élèves marocains, les enfants issus de parents subsahariens se voient dispenser un enseignement en langue arabe notamment. De quoi permettre à ceux-ci de s'intégrer davantage dans la société marocaine. Et lorsque ces enfants subsahariens apprennent cette langue, ils en prononcent les lettres, les mots et les phrases en bonne et due forme. La visite récente à l'école primaire Mohamed Errazi dans le quartier Yaacoub El Mansour à Rabat, où une classe d'éducation non formelle est dédiée à ces élèves subsahariens, a permis de témoigner et de détecter cet accent courant en langue arabe.



en langue arabe», précise à ALM Mohamed Mekkaoui, directeur de l'école Maghreb Arabe à Rabat, rencontré à l'école Errazi lors de cette visite marquée par la présence du secrétaire général du ministère chargé des MRE et des affaires de la migration et de représentants de celui de l'éducation nationale et de la formation professionnelle. M. Mekkaoui, qui se félicite des résultats obtenus en fin d'année par ces élèves issus de l'Afrique subsaharienne, ne manque pas de rappeler que l'école qu'il chapeaute abrite, à son tour, une classe d'éducation non formelle. «Les élèves issus de cet enseignement s'intègrent à

la fin d'année scolaire avec ceux de l'éducation formelle. Ces élèves subsahariens se retrouvent dans tous les niveaux de l'enseignement primaire», enchaîne le directeur en rappelant qu'il existe «une concurrence loyale entre les élèves marocains et subsahariens». Le tout sans omettre d'évoquer les efforts fournis par l'association «Jeunes horizons pour le développement», notamment.

### Quelques données chiffrées

A cette occasion, le président de cette association, Hicham El Mark, qui précise que cette visite rentre dans le cadre

de la 2ème semaine des migrants en partenariat avec le ministère chargé des MRE et des affaires de la migration, n'hésite pas à dresser un bilan du programme d'éducation non formelle. «Cette année, ce sont 90 élèves qui bénéficient du programme de soutien et 36 de l'apprentissage des langues et de la culture marocaine», détaille le président de la structure en rappelant que son association se penche sur la situation des jeunes enfants subsahariens depuis 2010-2011 dans le cadre du programme d'éducation non formelle avec le ministère de l'éducation nationale et de la formation professionnelle.

Selon M. El Mark, ce partenariat se décline en deux programmes. Le premier consiste en cours de soutien dispensés aux enfants des migrants. Quant au 2ème, il concerne l'apprentissage des langues et de la culture marocaine démarré depuis 3 ans. «Ce dernier programme a de bons résultats malgré certaines contraintes dont l'emplacement lointain de l'école, le départ du Maroc ou le changement de résidence», évalue le président de «Jeunes horizons pour le développement» qui a intégré 38 élèves au titre de l'année scolaire 2013-2014, 23 en 2014-2015, 27 en 2015-2016 et 15 en 2016-2017.

Outre cette structure, d'autres œuvrent pour l'éducation non formelle de migrants au Maroc. C'est le cas de l'association «Chantiers de développement au Maroc» qui, comme le laisse voir un tableau affiché lors de la visite, a intégré 8 élèves à cette éducation dans le quartier Youssoufia au titre de l'année 2013-2014 et 9 en 2014-2015. A son tour, l'Association marocaine d'aide aux enfants en situation précaire a intégré 17 élèves migrants en 2016-2017 au quartier Youssoufia. Le total étant 137 élèves.

### Un programme d'apprentissage spécifique

Pour que ces élèves aient un bon niveau en langue arabe, un certain nombre de démarches particulières est entrepris non seulement au niveau dudit établissement scolaire mais aussi dans d'autres dans le même quartier. «Nous avons un programme d'apprentissage spécifique dédié aux élèves marocains et subsahariens. L'enseignant, pour sa part, fait en sorte que ces Subsahariens puissent s'adapter au niveau des Marocains